

PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 04/2018/53824/01:1

DATE DU CONTRÔLE 27/02/2018

AGENT VISITEUR Mathieu Laixhay

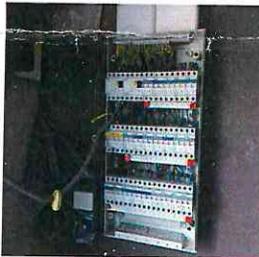
ADRESSE DU CONTRÔLE Rue de Revogne 17 - 5572 Focant

TYPE DE CONTRÔLE renforcement de puissance d'une ancienne installation électrique (Art. 276)



> DONNÉES GÉNÉRALES

Adresse de l'installation Rue de Revogne 17 - 5572 Focant
Type de locaux unité d'habitation (maison)
Propriétaire Hoste Dawagne
Responsable des travaux non communiqué



> DONNÉES DU RACCORDEMENT

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD) ORES ASSETS
Code EAN non communiqué
Numéro du compteur non communiqué
Index jour/nuit /
Demande de renforcement : le calibre maximum autorisé de la protection de branchement pour l'installation contrôlée est de 40A
Type de raccordement aérien
Câble compteur - tableau EXVB 4 x 16 mm²
Tension nominale de service 3x400V + N - AC
Courant nominal de la protection de branchement compteur a remplacer

> CONTRÔLE

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position	OK	Nombre de tableaux	1	Nombre de circuits	22
Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)					
Les fondations datent	d'avant le 1/10/1981	Dispositif différentiel de tête		ID - 40A - 300mA - type A - test OK	
Prise de terre	piquets	Dispositif différentiel "sdb"		ID - 40A - 30mA - type A - test OK	
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	21	Raccordement		OK	
Conformité des liaisons équipotentielles et des PE	OK	Eclairage/machines		OK	
Test de continuité	concluant	Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles		OK	
Contrôle boucle de défaut	concluant	Protection contre les contacts directs		OK	
Protection contre les contacts indirects	OK	Résistance minimale d'isolement mesurée (MΩ)		213	

CONCLUSION : CONFORME

A la date du 27/02/2018, l'installation électrique de Rue de Revogne 17 - 5572 Focant est conforme au Règlement Général des Installations Electriques.
Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.
Le ou les schémas unifilaires et de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer, sans modification importante de l'installation électrique, avant le 27/02/2043.

Signature de l'agent

Signature du propriétaire

PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 04/2018/53824/01:1

REMARQUES

- Le délai en vigueur pour le contrôle d'installation domestique déclarée conforme est tous les 25 ans

DEVOIRS DU PROPRIÉTAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE DE L'INSTALLATION :

Il a pour obligation de conserver le procès-verbal de conformité ou de contrôle dans le dossier de l'installation électrique, de renseigner dans le dossier les modifications apportées à l'installation électrique, en cas d'accident aux personnes dû à l'électricité de prévenir le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, d'assurer ou de faire assurer l'entretien de l'installation et de veiller à ce que l'installation reste conforme en tout temps, de refaire contrôler l'installation en cas d'infraction(s) avant un délai d'un an et par le même organisme en cas de visite de contrôle, et si suite à un contrôle pour la vente d'une installation électrique datant d'avant le 1er octobre 1981, avant un délai de 18 mois à dater du jour de l'acte de vente par l'organisme de son choix. Dans le cas où, lors de la seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques. Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, est informé, par l'organisme agréé qui a effectué la visite de contrôle, de l'existence d'infractions au cas où il n'est pas donné suite à la remise en ordre de l'installation.

En résumé, quelles sont les mesures à prendre si l'installation électrique est conforme ?

1	2	3	4
Lisez attentivement ce procès-verbal	Lors d'extensions, de modifications importantes de l'installation, faites la reconstruire	Au terme de la validité du rapport, faites reconstruire votre installation	Certinergie est à votre service 0800 82 171

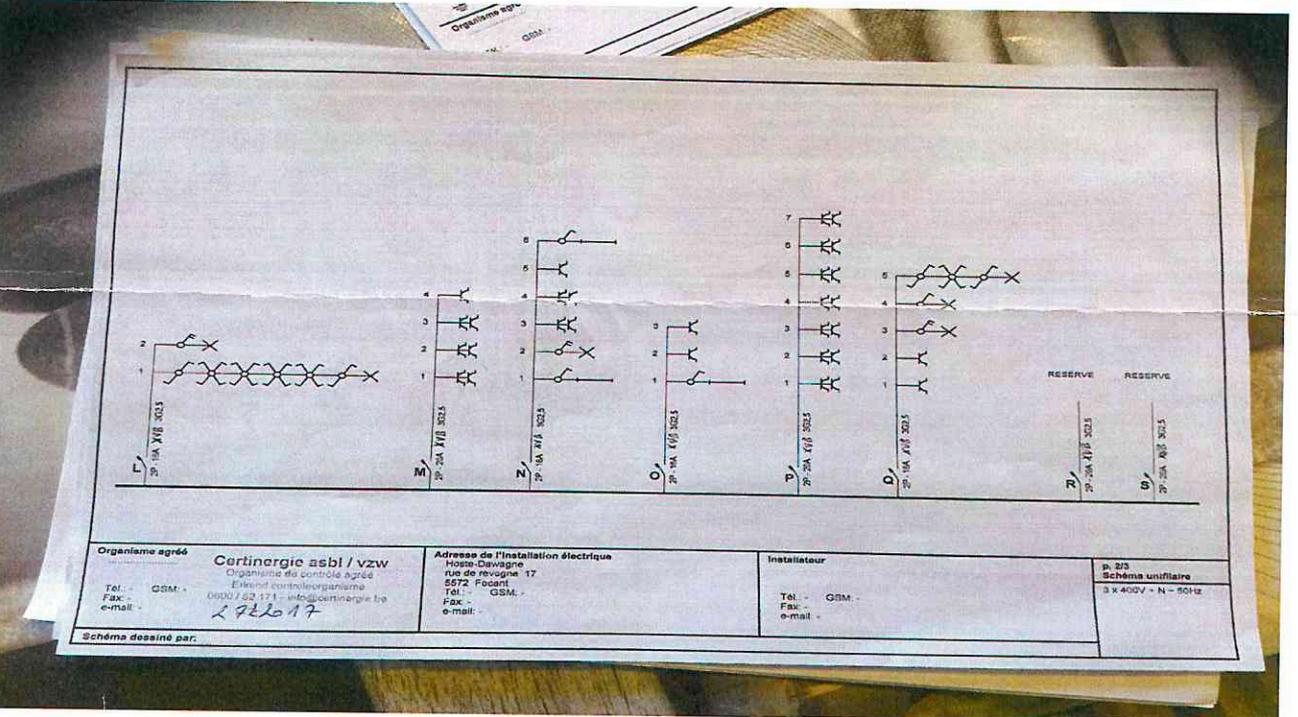
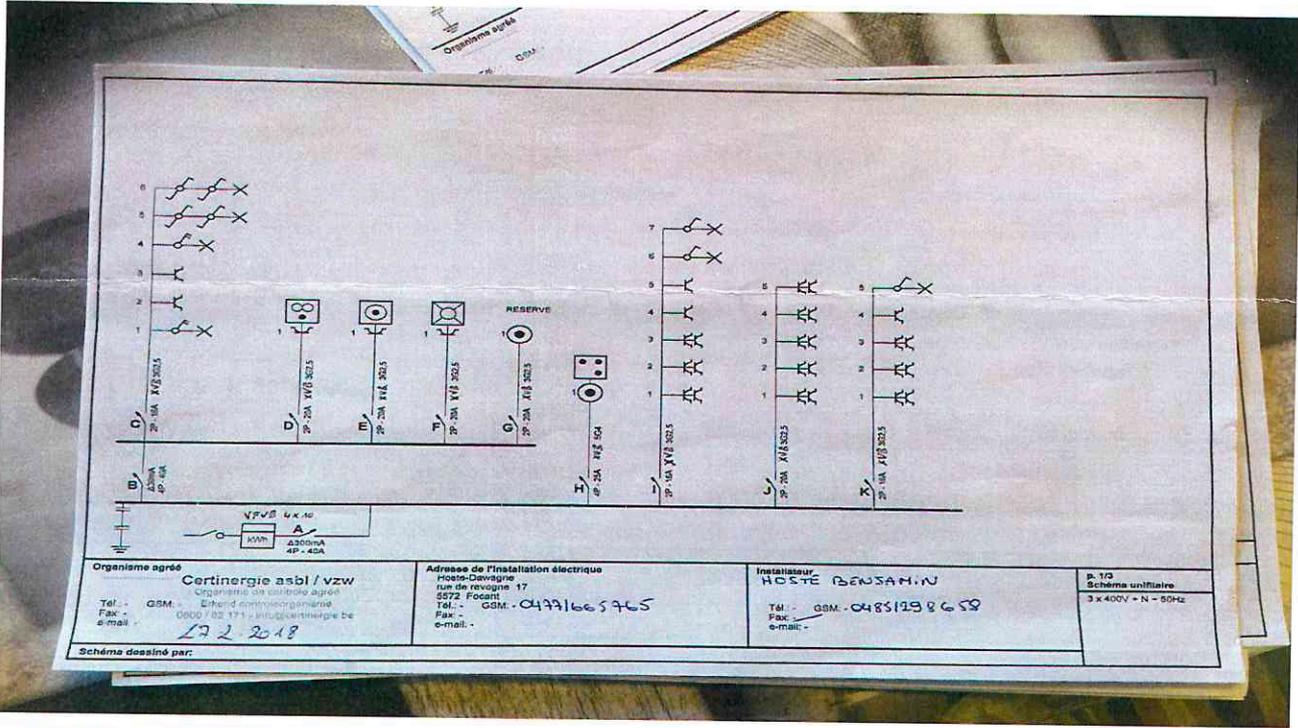
PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 04/2018/53824/01:1

ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



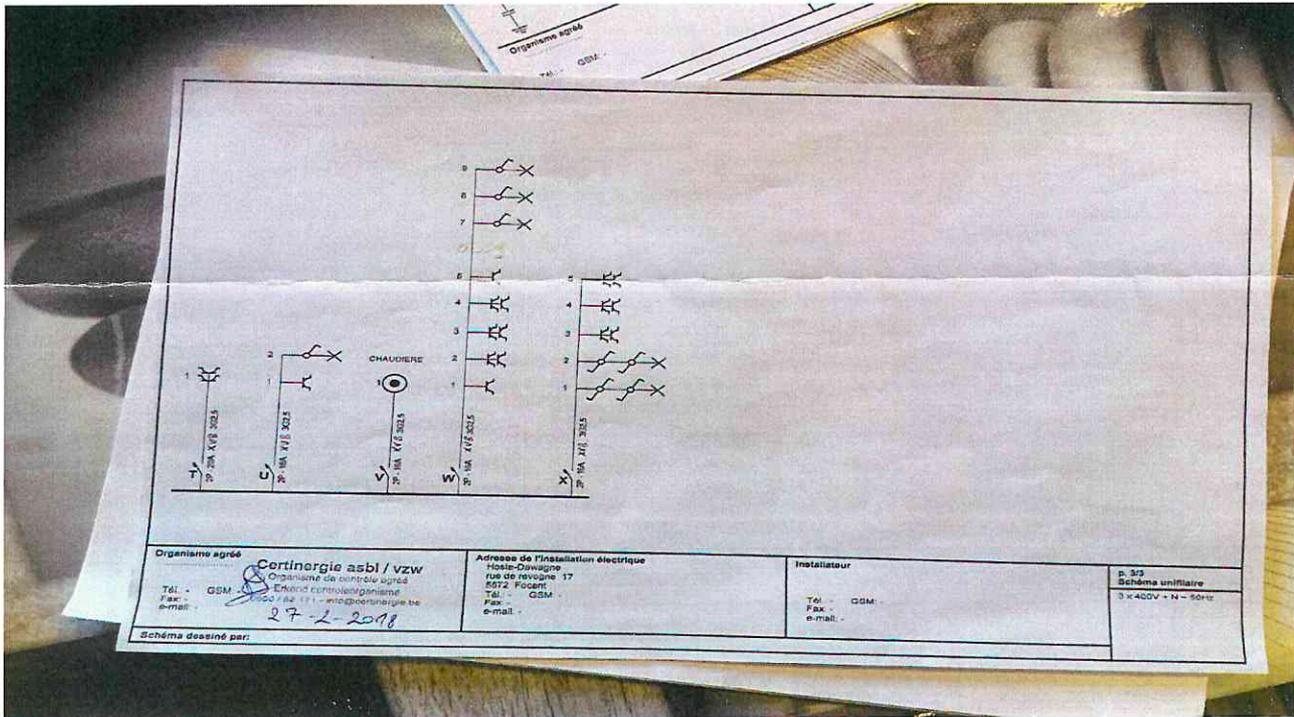
PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 04/2018/53824/01:1

ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



Plan(s) de position de l'installation

